



EURL MANIGAND FREDERIC

(Siret : 49380148400012)

M. MANIGAND

316 chemin de la Mare

01660 MEZERAT

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 10 mars 2019 au 10 mars 2020



Numéro QualiPAC : QPAC/23873

Forme juridique : EURL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 18/12/2018 : 020-070157 - AUXILIAIRE (Lyon)

- décennale au 18/12/2018 : 020-070157 - AUXILIAIRE (Lyon)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 13 avril 2019

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360

QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 10 mars 2022 pour QualiPAC module chauffage et ECS